

Notice d'information sur les risques liés aux crypto-actifs

CACEIS



NOTICE

Les crypto-actifs n'ont pas cours légal en tant que tel et ne sont pas garantis par des États ou des gouvernements, au sein de l'Union européenne.

Les transactions en crypto-actifs et les soldes enregistrés via des adresses publiques ne sont pas couverts par le mécanisme français du « Fonds de Garantie des dépôts et de résolution », ni par le mécanisme français de protection des investisseurs en valeurs mobilières.

Des modifications législatives et réglementaires au niveau de l'Union européenne, de la France ou à l'international peuvent affecter défavorablement l'utilisation, le transfert, l'échange et la valeur des crypto-actifs.

CACEIS Bank peut être amenée à prendre des décisions de blocage ou de restriction d'accès à vos crypto-actifs en raison de mesures coercitives liées à la lutte contre le blanchiment de capitaux, aux sanctions internationales et à d'autres dispositions législatives relatives à la criminalité financière.

Les transactions en crypto-actifs peuvent être irréversibles. En conséquence, les pertes résultant de transactions frauduleuses ou accidentelles peuvent ne pas être récupérables.

Les transactions sont réputées définitives lorsqu'elles sont enregistrées sur un registre distribué public (blockchain), ce qui ne correspond pas nécessairement à la date ou à l'heure à laquelle le client initie les instructions de transaction ou de transfert.

La valeur d'un crypto-actif repose uniquement sur la confiance et l'intérêt que lui portent les acteurs du marché. En l'absence de valeur intrinsèque, si ce marché venait à disparaître, le crypto-actif concerné pourrait perdre toute valeur de manière permanente et totale.

Les prix des crypto-actifs sont particulièrement volatils et imprévisibles. Des variations importantes peuvent survenir en très peu de temps, pouvant entraîner des pertes significatives sur votre investissement.

Les marchés de crypto-actifs peuvent être soumis à des contraintes de liquidité, susceptibles de limiter votre capacité à céder vos crypto-actifs au prix ou au moment souhaité.

La nature des crypto-actifs peut engendrer un risque accru de fraude ou de cyberattaque.

La nature des crypto-actifs implique que toutes difficultés techniques rencontrées par CACEIS Bank, ses prestataires informatiques ou le registre distribué concerné peuvent empêcher l'accès ou l'utilisation des crypto-actifs d'un client.